

La construction à un point X en relation avec l'exclamative en à quel point

Takuya Nakamura^{1*} et Christiane Marque-Pucheu²

¹Université Paris-Est, LIGM (UMR 8049), UPEM, CNRS, ESIEE, ENPC, 77454 Marne-la-Vallée, France

²Sorbonne Université, STIH (EA 4509), 1 rue Victor Cousin, 75005 Paris, France

Résumé. Dans cette étude préalable à une description plus générale des exclamatives en *à quel point* (AQP), nous examinons les distributions des SP *à un point X* (AUPX) comportant un déterminant indéfini. Ces derniers doivent sous-tendre AQP exclamatif (et interrogatif) selon une hypothèse présuppositionnelle sur les phrases interrogatives et exclamatives mettant en jeu un élément *Qu-* (cf. Michaelis & Lambrecht). Nous démontrons que, contrairement à la distribution générale de *quel*, AQP ne possède que l'emploi exclamatif indirect, excluant l'exclamatif direct et les interrogatifs direct et indirect, ce qui va à l'encontre du jugement d'acceptabilité de linguistes comme J.-C. Milner. Les syntagmes AUPX reliés au syntagme AQP expriment exclusivement le haut degré, en raison 1) du sens lexical de « seuil/limite » que le nom *point* y revêt et 2) d'un paradigme de modificateurs qui exclut une variation libre, condition préalable de la question en *quel*. Ils peuvent être considérés comme une *construction*. Ces modificateurs (adjectif ou relatif), en distribution complémentaire avec une forte intonation exclamative, décrivent l'incrédulité ou l'indicibilité du locuteur, traduisant son appréciation subjective vis-à-vis du haut degré. Ils constituent souvent le prédicat principal d'une exclamative indirecte. AQP n'est alors qu'une variante syntaxique subordonnée d'AUPX.

Abstract. *à un point X construction in relation to à quel point exclamation.* In this study meant to be a preliminary to a larger one on French exclamative sentences with *à quel point* (AQP), we will analyse the distributions of PPs *à un point X* (AUPX), which have an indefinite determiner inside them. In effect, these expressions are supposed to underlie an exclamative (or interrogative) AQP according to a presuppositional hypothesis on exclamative or interrogative *wh*-sentences (cf. Michaelis & Lambrecht). We will demonstrate that contrary to general distribution of *quel*, AQP possesses only an indirect exclamative use, excluding direct exclamative, direct and indirect interrogative uses, which contradicts the acceptability judgements given by linguists like J.-C. Milner. AUPX expressions linked to AQP receive, indeed, an interpretation of high degree because of 1) the lexical meaning of "limit/threshold" the noun *point* takes on in these expressions and of 2) the limitation imposed on the paradigm of modificateurs, which excludes a free variation, prerequisite for *quel* interrogatives. They can thus be considered a *construction*. The modifiers (adjective or relative), in complementary distribution to an exclamative intonation, describe the incredulity or

unspeakability of the speaker, translating his/her subjective evaluation vis-a-vis of the high degree. This type of modifier is the one which functions as the main predicate in an indirect exclamative sentence. AQP is simply a subordinate variant of AUPX.

1 Introduction**

Cette étude distributionnelle fait partie d'un programme de recherche portant sur la syntaxe, la sémantique et la pragmatique du syntagme prépositionnel (SP) à *quel point* (AQP), qu'on trouve généralement dans un exemple comme :

- (1) a. Vous le croiriez pas, docteur, lui a fait Pierrot, à *quel point* mon ami Max peut être gamin et entêté pour son âge ! (A. Simonin)¹

Nous considérons que ce syntagme, malgré la présence du mot *quel*, est naturel dans une exclamative indirecte du type (1a), mais difficile dans une exclamative directe du type (1b) et dans des interrogatives indirecte et directe des types (2a) et (2b), respectivement :

- (1) b. ?? À *quel point* mon ami Max peut être gamin et entêté pour son âge !
(2) a. ?? Je me demande à *quel point* cet événement a influencé la décision du président.
b. ?? À *quel point* cet événement a-t-il influencé la décision du président ?

Ce constat va à l'encontre des jugements d'acceptabilité portés sur des phrases du même type par un linguiste comme Milner (1978 : 260), qui cite comme acceptables des interrogations indirecte et directe avec le même syntagme :

- (3) a. Je me demande à quel point vous l'aimez.²
b. À quel point l'aimez-vous ?

(3a) est repris et glosé par Muller (1996 : 233-234) qui partage l'acceptabilité de Milner :

- (4) Je me demande à quel point vous l'aimez.
= Je me demande pour tel degré, si vous l'aimez (ou non), ou pour tel (autre degré), si vous l'aimez (ou non).
= Je me demande si à tel ou tel point vous l'aimez.

Milner (1978 : 260) oppose ensuite à (3a-b) les exclamatives indirecte et directe, respectivement :

- (5) a. Je sais à quel point vous l'aimez.
b. À quel point vous l'aimez !

Muller (1996 : 233) glose (5a) :

- (6) Je sais à quel point vous l'aimez !
= Je sais pour tel degré, que vous l'aimez, ou pour tel (autre) degré, que vous l'aimez...
= Je sais qu'à tel et tel et tel...point vous l'aimez.

Milner (1978 : 260) caractérise les interrogations (cf. 3a-b) par la « nuance d'incertitude », qui « ne met aucune intensité qualitative particulière et [qui] peut être dite affectivement neutre » et les exclamatives (cf. 5a-b) par le fait qu'elles sont « intensive[s] et ne suppose[nt] aucune incertitude concernant l'élément précédé du marqueur *qu-* ». Et

surtout, l'interprétation de « haut degré » ou la « nuance intensive » qui accompagne les phrases (5a-b) « ne fait pas partie automatiquement de la forme à *quel point* », témoin l'absence de cette interprétation en (3a-b). Cette analyse semble partagée par C. Muller.³

En réalité, certaines interprétations autorisent une question avec AQP : la première consiste à interpréter à *quel point* comme *jusqu'à quel point* ou *dans quelle mesure*. Formellement, cette interprétation s'observe soit dans une interrogative indirecte comme en (7a), soit dans un syntagme-phrase introduit par *mais*, qui suit immédiatement une assertion servant également de présupposée à la question en AQP, comme en (7b). La dernière possibilité consiste à interpréter *point* comme une unité sur une échelle numérique (cf. 7d) :

- (7) a. – Je me demande à quel point il ment.
= Je me demande (jusqu'à quel point, dans quelle mesure) il ment.
(Présupposée : il ment (*à un certain, jusqu'à un certain) point / dans une certaine mesure.)
b. – Il ment oui, mais (je me demande) (jusqu') à quel point ?
c. – (*Beaucoup, éperdument) / (Au point qu') il ne sait plus quelle est la vérité.
d. À quel point êtes-vous satisfait de la prestation offerte ? 0 = pas du tout satisfait, 5 = totalement satisfait.

Les questions (7a-b) semblent plus porter sur la conséquence corrélée au degré extrême atteint par le procès décrit dans la présupposée que sur le degré proprement dit de celui-ci, exprimé par des adverbes de quantité comme *beaucoup*, d'où le caractère plus naturel d'une réponse sous une forme propositionnelle (cf. 7c). La réponse peut être constituée également par des adverbes à valeur intensive (Molinier & Lévrier 2000 : chap. VII), comme *éperdument* (cf. 7c).

Si (2a-b) et (3a-b) sont acceptables comme question, ainsi que nous l'ont fait remarquer plusieurs relecteurs, c'est parce qu'ils sont interprétés selon les modèles de (7a-b), comme le montrent les réponses possibles à (3a)⁴ :

- (8) – Je me demande à quel point vous l'aimez. (= 3a)
= Je me demande jusqu'à quel point vous l'aimez.
– (*Beaucoup, excessivement) / ((Jusqu') au point que) je pourrais abandonner tout pour elle.

Cet emploi – AQP comme question portant sur la consécutive – mérite une étude approfondie, que nous comptons mener ailleurs. Pour distinguer celui-ci de l'emploi qui fait l'objet du reste de cet article, nous le nommerons (J)AQP.

Dans cette étude, qui cherche une solution à l'énigme née de l'incompatibilité d'une question avec AQP, nous étudions des SP en *à* comportant un (S)N indéfini avec *point*, comme :

- (9) à un point (de (S)N) X (où X = modifieurs ; désormais, syntagme AUPX)

L'examen des syntagmes AUPX est primordial d'autant que, selon l'hypothèse formulée en §2, un syntagme AQP présuppose l'existence d'un syntagme AUPX parallèle. L'examen du corpus montre que le nom *point* est polysémique dans le contexte (9) mais que chaque emploi est distributionnellement différencié des autres. Chacun sera présenté selon l'ordre décroissant d'éléments nominaux constitutifs et la fonction grammaticale du syntagme (adverbial ou complément verbal) : l'examen portera d'abord sur des structures binominales où les deux noms sont référentiellement autonomes, comme dans l'emploi locatif/temporel (*à un point de la conversation*). Puis il portera sur d'autres structures binominales, où le complément de nom manque de détermination : c'est le cas de l'emploi synonyme du nom *dégré* (*à un point d'euphorie*). Finalement, sont observées des structures uniquement

adverbiales où le nom *point* apparaît sans être suivi d'autre nom, avec un modifieur exprimant le jugement subjectif du locuteur (*à un point incroyable*), en distribution complémentaire avec l'intonation exclamative. C'est ce dernier cas de figure, non exempt de toute relation avec le nom *degré*, qui entretient un lien avec la plupart des occurrences du syntagme AQP.

Dans cette sous-classe où le nom *point* apparaît sans autre nom, et dans les cas où il est comparable au nom *degré*, il est référentiellement contraint : contrairement à son synonyme intuitif *degré*, il ne désigne pas un « point » arbitraire sur une échelle, mais une partie haute d'une échelle qui peut être explicite ou non, et corrélativement, il est syntagmatiquement contraint, n'apparaissant que dans un syntagme prépositionnel. Autrement dit, c'est une unité constructionnelle, ou syntagme figé.

Nous soutenons, contrairement à l'hypothèse de Milner (1978) et en suivant l'observation de Berthelon (1955)⁵, que la nuance intensive ou l'interprétation de haut degré se trouvent bel et bien dans le syntagme AQP, puisqu'il n'est qu'une variante subordonnée des syntagmes AUQP, désignant seulement un haut degré. L'objectif de cette étude est de mettre formellement en évidence cette interprétation à travers un examen distributionnel.

2. Prémises théoriques et objet d'étude

Le choix, comme objet d'étude, d'AUPX afin de clarifier le fonctionnement d'AQP est fondé, entre autres, sur le cadre d'analyse de Michaelis & Lambrecht (1996a, 1996b, 1998) et Michaelis (2001), selon lequel l'énonciation d'une interrogative partielle ou d'une exclamative de degré comportant un élément *Qu-* (*Wh-* en anglais) présuppose une proposition moins cet élément. Selon Michaelis (2001) :

- (10) a. How much did he spend?
b. He spent X amount
- (11) a. I can't believe how much he spent!
b. How much he spent!

L'énoncé interrogatif (10a) présuppose la proposition (10b) où le constituant correspondant à l'interrogatif *how much* est laissé vide du référent (*X amount*). C'est une *open proposition* ('proposition ouverte'). La même proposition (10b) est présupposée par les phrases exclamatives (11a-b). Les interrogations et les exclamations sont différenciées, cependant, par ce qui est asserté : l'énonciation d'une interrogation comme (10a) asserte le désir du locuteur de savoir où la dépense se situe sur une échelle numérique et l'énonciation d'exclamations (indirecte et directe) comme (11a-b) asserte, par contre, que la dépense se situe en haut sur une échelle numérique (Michaelis 2001 : 79).

Syntaxiquement, l'énonciation d'une question en *Qu-* va de pair avec celle d'une phrase contenant un constituant indéfini correspondant à l'élément *Qu-*. Comme l'indiquent Michaelis & Lambrecht (1998), les phrases suivantes montrent un certain parallélisme :

- (12) a. He just went somewhere
b. Where did he go?

En (12a), le locuteur présuppose la proposition ouverte 'He went to X place', comme c'est le cas de l'énonciation de (12b) (*ibid.*, 513-515). Il semble possible d'appliquer le même parallélisme à une phrase exclamative : une exclamation comme (11b) peut avoir comme parallèle une déclarative comportant un constituant indéfini 'He spent some amount'. Ces hypothèses peuvent s'appliquer au français :

- (13) a. Combien ai-je dépensé en deux jours ?
b. C'est incroyable combien j'ai dépensé en deux jours !
c. J'ai dépensé une somme X
d. J'ai dépensé une certaine somme

L'énonciation de l'interrogative (13a), comme celle de l'exclamative (13b), présuppose une proposition ouverte (13c) et les deux premières peuvent être mises en regard de la phrase déclarative (13d), où le déterminant du constituant nominal correspondant à *Qu-* (ici *combien*) est un indéfini complexe *un certain*.⁶

Le syntagme à *quel point* se prête-il à cette analyse ? Soit les exemples suivants où le syntagme AQP ne doit pas être interprété comme *jusqu'à quel point*, ce qui conduit à l'inacceptabilité de (14a) :

- (14) a. *Je me demande à quel point il ment
b. C'est incroyable à quel point il ment

L'énonciation de l'interrogative (14a) – si elle était acceptable, avec AQP et non avec (J)AQP – et celle de l'exclamative (14b) présupposent-elles la proposition ouverte (15a) ? Et les phrases (14a-b) peuvent-elles être mises en parallèle avec la phrase déclarative (15b) comportant un constituant indéfini ?

- (15) a. Il ment à un point X
b. *Il ment à un certain point
c. *Il ment à un point (haut, bas, intermédiaire)

Vu l'inacceptabilité de la phrase (15b), où le déterminant complexe *un certain* ne représente pas un paradigme de modificateurs librement variables comme le montre l'inacceptabilité de (15c), il est naturel que la proposition ouverte (15a) soit non seulement ininterprétable, mais inexistante.

Ce constat permet d'expliquer, au moins, la difficulté d'acceptabilité ressentie vis-à-vis d'une interrogative avec AQP comme en (14a) : le syntagme AUPX ne possède pas de paradigme de modificateurs variables permettant à *quel* un « parcours » au terme duquel se produit un choix de valeur correspondant à une réponse. Autrement dit, ce paradigme n'est pas représentable par la disjonction *ou tel ou tel...*, selon C. Muller (cf. 4, ci-dessus).

Mais qu'en est-il de l'exclamative (14b) ? Elle est acceptable tandis que (15a-b) sont inacceptables. On observera en §4 qu'un certain type d'éléments *X* est acceptable, qui échappe à l'échelle de variabilité représentée par *un certain*.

Tous les syntagmes présentant la forme d'AUPX ne sont, cependant, pas exclus : il existe des syntagmes prépositionnels en *à* comportant une détermination indéfinie (y compris *un certain*) s'appliquant au nom *point* :

- (16) a. Tous les participants francophiles ont mentionné à *un certain point de la soirée* qu'ils se sentaient un peu gênés (...). (brbrtfo.com)
b. Arrivés à *un certain point* de développement de *La Cordillera*, j'en ai parlé à Georges Goldenstern, (...). (festival-cannes.com)
c. (...) « *des commentaires menaçants, insultants et cruels à un point inacceptables [sic] n'avaient pas leur place (...)* ». (lemonde.fr)

Mais ces SP sont-ils pour autant des candidats comparables aux exclamatives en AQP ? Le nom *point* étant polysémique, il est primordial de distinguer parmi ces emplois indéfinis ceux qui sont pertinents pour éclairer les exclamatives en AQP. Un seul groupe d'emplois (type 16c) se démarque des autres et peut être comparé à celles-ci.

3. SN indéfini (apparent) dans les syntagmes AUPX

Ont été extraites du corpus toutes les séquences présentant les formes à un (*Adj*) *point* (*Adj/Modif*) où le nom *point* est le noyau des SN indéfinis, comportant ou non des modifieurs pré- et/ou post-nominaux. Si une telle requête donne des résultats à première vue disparates (cf. 16), il est possible de répartir ces occurrences en plusieurs classes : mis à part les emplois du nom *point* au sein d'un SN composé, ceux dont le référent est une unité de mesure numérique d'un domaine particulier ou des emplois abstraits utilisés en mathématiques et en philosophie, les plus fréquents sont locatifs ou temporels (type locatifs/temporels) ; ils sont présentés en premier lieu, et différenciés ensuite des emplois comparables à des syntagmes en *degré* (type *degré*).

Ces deux derniers types impliquent nécessairement un autre nom (qui correspond à un *site* dans le cas du locatif/temporel et à un domaine constituant une échelle dans le cas comparable à *degré*) et peuvent entrer dans la construction à *quel point* (*de Dét/ø N*) sans pour autant correspondre au syntagme AQP étudié. Il semble y avoir, néanmoins, une certaine continuité distributionnelle entre le type *degré* et les exemples pertinents pour notre recherche. C'est pourquoi ils sont examinés méthodiquement. À l'issue de ce parcours émerge un emploi adverbial exprimant un haut degré (à un *point* !).

3.1 Emplois locatifs et temporels

Sémantiquement, ces emplois impliquent une entité de référence (le *site*) par rapport auquel un « point » (la *cible*) est situé (cf. Borillo (1998). Le nom *point* fonctionne ici comme un nom de localisation interne (*ibid.*, 26).). Souvent le site est muni d'une détermination définie. La distinction entre locatif et temporel semble principalement due à la nature référentielle du site : si le nom *point* désigne un endroit concret, l'emploi est locatif (cf. 17a) ; si le nom (abstrait) désigne une activité ou une action, il est temporel (cf. 17b). Dans le premier cas, le syntagme fait l'objet d'une question en *où*, et dans le second, d'une question en *quand* :

- (17) a. (...) si on les réalise à un certain point du chenal articulatoire ou avec un certain degré d'ouverture de ce chenal, (...). (A. Martinet)
 b. (...) pour un peu on se sentirait coupable, à un certain point de leurs discours, si le bon sens ne vous revenait pas. (H. de Montherlant)

En l'occurrence, le nom est dénombrable, donc il peut être précédé de déterminants numériques, tandis que les emplois non locatifs/temporels ne sont pas dénombrables. Les SN locatifs/temporels avec *point* ne s'observent pas seulement dans un SP autonome. Ils peuvent également assumer tout type de fonctions grammaticales, en tant que SN ordinaire, contrairement aux emplois non locatifs/temporels. Nous ne donnons pas d'exemples, faute de place mais une schématisation des cadres syntagmatiques dont ces emplois assument le noyau :

- (18) (V) (Prép) [Dét (Adj) point(s)_{cible} ((Adj/Rel) (Prép Dét N_{site}))]SN

C'est une structure de SN standard susceptible d'être régi par une préposition (à ou autre) ou par un verbe, suivi ou non d'un SN désignant un site nécessairement impliqué. Cette autonomie nominale distingue ces emplois de ceux que nous allons observer et qui ne constituent pas un SN autonome. Les emplois locatifs/temporels peuvent avoir une question en *quel*, rare dans le corpus car le syntagme entier donne lieu à une question en *où* ou *quand*.

3.2 Emplois synonymes (apparents) de *degré*

Le nom *point* peut également s'observer au sein de SP de formes comme (19a), à première vue semblables aux emplois locatifs/temporels précédents, mais différents puisque le complément de nom est dépourvu de détermination indépendante (d'où le signe \emptyset) : contrairement à la configuration des deux noms (*cible-site*) dans les locatifs/temporels, ceux de cet emploi n'entretiennent pas une telle relation. Et dans cette structure, le nom *point* ne peut pas se mettre au pluriel (19b) :

- (19) a. à un (certain) point (de \emptyset N) (Modif)
b. *à des points de \emptyset N (Modif)

Syntaxiquement, on a deux cas de figure : d'un côté, le syntagme fonctionne comme un adverbial autonome (20a), et de l'autre comme argument d'un verbe (20b) :

- (20) a. (...) mais le peuple et l'état adverses, à un certain point de détresse (...), pourraient, eux-mêmes, s'effondrer. (C. de Gaulle)
b. J'étais arrivé à un point de notoriété où j'avais le besoin vital d'une petite victoire sur lui (...). (J. Giono)

Dans ces exemples, *point*, suivi d'un nom abstrait non déterminé, semble en évoquer un certain *degré*, étant susceptible de commuter avec des noms comme *degré* ou *niveau* (à un certain (*degré*, *niveau*) de détresse, à un (*degré*, *niveau*) de notoriété). Les conditions pour énoncer une interrogative ou une exclamative paraissent remplies dans ces phrases comportant un indéfini *un certain* et servant de présupposées. Aucune, cependant, ne s'observe. Sont examinés d'abord les adverbiaux autonomes, puis les arguments verbaux.

3.2.1 Adverbiaux à un certain point de \emptyset N

Mis à part l'exemple (20a) déjà cité, d'autres exemples de la forme à un certain point de \emptyset N sont attestés :

- (21) (...) à un certain point d'intimité et d'angoisse elle se transforme en une mise en question, c'est-à-dire en un appel. (G. Marcel)

Malgré l'acceptabilité de (21) où l'on observe l'indéfini *un certain*, il est important de noter que ces adverbiaux n'ont pas de correspondant en *quel* : le corpus ne comporte aucun exemple de ce type et de fait, en construire un est difficile, quelle que soit son interprétation (interrogative, exclamative ou autre). Cette inacceptabilité peut venir d'un statut particulier de l'indéfini *un certain* : il ne représente pas en (21) un paradigme de modificateurs de degré susceptibles de varier et de faire l'objet de la question ou de l'exclamation, comme le montre l'agrammaticalité de (22), alors que ce paradigme existe si les syntagmes sont construits sur *degré* :

- (22) À un (haut) (*point, degré) d'intimité et d'angoisse (moindre), la représentation se transforme en une mise en question, c'est-à-dire en un appel.

Comme il est possible dans le cas du nom *degré* de construire des interrogatives avec à quel degré, il faut étudier les particularités des modificateurs adjectivaux représentés par *un certain* déterminant le nom *point* provoquant son inacceptabilité dans le cadre du complément de verbe.

3.2.2 Arguments de verbes à un (certain) point/degré de \emptyset N Modif

Les syntagmes du type (19a) peuvent apparaître comme argument de verbes appartenant à un ensemble délimité qui comporte des verbes de position, de mouvement ou de déplacement d'objets, comme *arriver à*, *être à*, *porter N à*, *pousser N à*, *remonter à* ; ils fonctionnent alors comme complément de destination (munis de *polarité aspectuelle finale*, cf. Borillo 1998) ou de positionnement. Certains entrent dans la construction de verbes composés, utilisés dans des domaines abstraits, tels que *en arriver à*, *en être à*, *en venir à* et prenant également les syntagmes en *point* comme argument. Dans tous les cas (voir ci-dessous), parler de « syntagme prépositionnel » pour *à un (certain) point de ø N X* est excessif, puisque la préposition *à* est requise par les verbes, et même contrairement aux syntagmes construits sur *degré*, il est impossible de parler de « SN » avec *point* car celui-ci n'en a pas l'autonomie (cf. 3.2.4). Les exemples sont restreints au verbe *arriver (à)* présentant une variété de modificateurs en AUPX, organisés selon les structures syntagmatiques du complément et comparés aux exemples avec *degré*, s'il y a lieu :

+ à un certain point de ø N, + à un certain degré de ø N

- (23) a. (...) les différends arrivés *à un certain point de gravité* ! (C. Mauriac)
 b. Mais quand elle arrive *à un certain degré d'intensité*, cette charge locale se répand brusquement dans tout le système (...). (M. Foucault)

Ces attestations rejoignent celles d'adverbiaux en 3.2.1 : les noms *point* et *degré* sont précédés de l'indéfini *un certain*, ce dernier représentant des adjectifs comme ci-dessous :

+ à un point de ø N Adj, + à un certain degré de ø N Adj

- (24) a. (...) cet aspect particulier de l'art dentaire est arrivé *à un point de perfection tout à fait remarquable*. (*Encyclopédie médicale Quillet*)
 b. (...) l'empire aztèque de Moteczuma, véritable état arrivé *à un degré avancé de civilisation* (...) (*Histoire de la science*, sous la dir. de M. Daumas)
 c. En 1962, le disque est arrivé *à un degré de perfectionnement très grand*. (*Le Disque en France*)
 d. Ou bien il aurait suffi encore de signer celles des conventions qui sont arrivées *à un degré de préparation très avancé* (...) (P. Mendès-France)

La comparaison des paradigmes d'adjectifs montre une différence claire : dans le cas de *degré*, (*très*) *avancé*, *très grand* décrivent le positionnement objectif du « degré » en question sur une échelle de valeur déterminée par le nom abstrait complément, tandis qu'avec *point*, il s'agit d'une appréciation portant non sur *point*, mais sur la totalité du syntagme *point de perfection*. Cela se vérifie formellement quand on compare (24b) et (24d) d'une part, avec (24a) d'autre part : alors que (*très*) *avancé* peut porter directement sur *degré* (cf. 24b) ou sur *degré de ø N* (cf. 24d), (*tout à fait*) *remarquable* s'applique seulement à la totalité du syntagme *point de ø N*, excluant la modification directe de *point* : **à un point très remarquable de perfection* ; en outre, des adjectifs de « degré », tels que *avancé*, *grand*, *intermédiaire*, etc., qui s'appliquent à *degré*, ne s'appliquent pas à *point* :

- (25) à un (*point, degré) (*avancé, intermédiaire*) de perfectionnement
 à un (*point, degré) de perfectionnement (*avancé, très grand, intermédiaire*)
 à un (*grand, énorme*) (*point, degré) de perfectionnement

Le fait que ces deux types d'adjectifs constituent deux classes distinctes de modificateurs se vérifie par la possibilité de les postposer sans coordination au nom *degré* :

- (26) à un (degré, *point) de perfectionnement (*avancé très remarquable, intermédiaire inquiétant*)

Cette différence de distribution indique que, si les noms *point* et *degré* acceptent l'indéfini *un certain*, celui-ci correspond à deux paradigmes de modificateurs : avec le nom *point*, il représente exclusivement un paradigme d'adjectifs intensifs/subjectifs (du type *remarquable*), tandis qu'avec le nom *degré*, il neutralise l'opposition entre ce paradigme et celui d'adjectifs objectifs (du type *intermédiaire*) et ce, quel que soit le statut du SN.

- + à un (tel) point de \emptyset N (tel) que P, + à un (tel) degré de \emptyset N (tel) que P**
- (27) a. Nous sommes arrivés à un *tel point d'obstruction* que ça changera. (F. Dolto)
b. Nous sommes d'ailleurs arrivés à un *tel degré de cruauté envers l'opresseur* que cela nous procure un plaisir farouche de savoir que... (M. Bood)

Sont ici en jeu des expressions consécutives corrélatives en *tel (...) que P* (cf. Hybertie 1996) qui feront l'objet d'une étude ultérieure.⁷

- + à un point de \emptyset N où P, + à un degré de \emptyset N où P**
- (28) a. J'étais arrivé à un *point de notoriété* où j'avais le besoin vital d'une petite victoire sur lui, (...). (J. Giono)
b. (...) nous étions arrivés à un *degré d'entente* où la différence d'âge ne comptait plus. (J. Kessel)

La relative en *où* spécifie exactement le niveau dont il s'agit, de *point* comme de *degré*. Dans le cas du premier, il se situe dans la zone haute, comme nous venons de le voir ci-dessus (cf. 24), tandis que dans le cas du second, en théorie, le degré peut être arbitraire sur une échelle. Contextuellement, cependant, même (28b) semble signifier *un haut degré d'entente*. La phrase suivante, où un degré d'entente intermédiaire est caractérisé par le fait qu'on se trompe une fois sur deux sur l'intention de l'autre, s'insère mal dans cette structure et dans ce contexte, le nom *point* est inacceptable :

- (29) Au bout de trois jours, nous sommes arrivés à un (?*degré, *point) d'entente où on se trompe une fois sur deux sur l'intention de l'autre.

Jusqu'ici, la comparaison a porté sur des cas où le nom *point* est accompagné de déterminants indéfinis et de modificateurs et des exemples avec *degré*. L'indéfini *un certain* correspond à deux types de paradigme de modificateurs intensifs/subjectifs pour *point*, objectifs pour *degré*). Le corrélatif *tel* associé à *point* (cf. 27) désigne ainsi un modificateur subjectif de haut degré et même la relative *où* portant sur le même nom (cf. 28) ne sert pas à fixer un niveau arbitraire, mais désigne un seuil perçu comme une extrémité supérieure. De surcroît, dans ces derniers contextes, même le nom *degré* semble abandonner sa neutralité pour gagner la zone haute d'une échelle (cf. 29).

3.2.3 Arguments de verbes à un point/*degré de N

Dorénavant, l'analyse porte sur des contextes où seul le nom *point* est admis et où les syntagmes étudiés sont dépourvus de modificateur adjectival ; *point* est seulement suivi d'un nom non déterminé :

- + à un point de \emptyset N, - à un degré de \emptyset N**
- (30) a. Mais de cette technique arrivée à un *point de perfection*, lentement préparée, elle use de façon telle qu'elle la transfigure (...). (M. Brillant)
b. * Mais de cette technique arrivée à un *degré de perfection*, (...).
c. Cette technique est arrivée à un (point, *degré) de perfection.
d. Cette technique est arrivée à un degré de perfection (avancé, supérieur, etc.).

- e. Cette technique est arrivée à un point de perfection (?très haut, *intermédiaire, remarquable, spectaculaire, etc.).

Le syntagme à *un point de* \emptyset *N* peut s'employer seul, tandis que *degré* l'exclut. Cette inacceptabilité est attribuable à une insuffisance de nature informationnelle (ou pragmatique) : dans une structure comme (30c), le nom *degré* nécessite un modifieur, comme en (30d). La version avec *point* est informationnellement complète en tant que telle, l'ajout de modifieurs « objectifs » introduirait dans la phrase (30a) une redondance (*très haut*) ou une contradiction (*intermédiaire*) comme en (30e). Les seuls adjectifs appropriés au type (30c) sont ceux qui décrivent une appréciation subjective, tels que *remarquable* et *spectaculaire* en (30e).⁸

La comparaison entre (30c) et (30d) suggère que le sens lexical de *point* comporte en soi le sème du haut degré sur une échelle (d'où la redondance de *très haut* en 30e) et que sa seule utilisation est suffisamment informative.⁹ Au contraire, le nom *degré* nécessite une fixation objective de sa valeur pour qu'une phrase soit construite, même s'il peut se construire directement avec un adjectif subjectif : *cette technique est arrivée à un degré de perfection (remarquable, spectaculaire)*.¹⁰

3.2.4 Arguments de verbes à un (point, *degré) (où P, que P, \emptyset)

Dans les exemples (31), le nom *point* est employé seul sans complément de nom abstrait, et le nom *degré* est exclu *a priori* du fait de sa nature syncatégorématique (cf. Kleiber 1981) ou relationnelle.

+ à un point où P, - à un degré où P

- (31) a. (...) « vous étiez arrivés à un point où tout vous semblait fructueux, même les échecs. (...) ». (Y. Navarre)
b. (...) tu arrives à un point où il ne reste que le noir, il n'y a plus rien d'autre. (C. Boltanski et C. Grenier)
c. Je suis arrivé à un point où je ne peux plus souffrir d'incartades. (J.-M. G. Le Clézio) (cf. * Je suis arrivé à un degré où je ne peux plus souffrir d'incartades.)

La relative en *où* sert à déterminer un seuil abstrait au-delà duquel un aspect du monde où se trouve le sujet du verbe change définitivement, ce qui est souligné par la prédication portant sur le tout en (31a), sur l'unicité (par la restriction *ne...que*) en (31b), sur la fin d'une capacité (*ne plus pouvoir*) en (31c). Dans ce contexte où *degré* est exclu, l'inacceptabilité viendrait de l'absence du complément de nom, vu l'acceptabilité de (28).

Jusqu'ici les exemples mettent en jeu le verbe *arriver*. Désormais les exemples sont construits avec *en être* à qui s'accompagne d'une structure comportant une consécutive à *un point que P* ou d'un emploi absolu à *un point* :

+ à un point que P, - à un degré que P

- (32) – C'en est à un point que le cœur me lève quand j'aperçois mon visage dans une glace. (Y. Beauchemin)

Le corrélateur supérieur à *un point*, qui est le complément du verbe, est relié à la proposition consécutive *que P* par une intonation montante de soulignement, que l'on retrouve dans l'emploi absolu (33). La consécution peut être explicitée par l'emploi de la corrélation en *tel...que* : *Il en était à un tel point qu'il a suffi des cigarettes, ajoutait-elle*. (M. Duras). Et dans ce cas, l'accent sur le corrélateur supérieur n'est pas obligatoire. Cela montre que dans un exemple comme (32), ce trait suprasegmental¹¹ est en distribution complémentaire avec *tel*. C'est un ingrédient essentiel de l'emploi absolu de *à un point* :

+ à un point, - à un degré

- (33) Hanjure en était à *un point* ! en somme il l'écoutait comme un malade.
(Chabrol, J.-P.) (cf. * Hanjure en était à un degré !)

L'emploi absolu est toujours accompagné d'un accent exclamatif, que la graphie exprime par un point d'exclamation.¹²

3.2.5 Point n'est pas degré

Ces observations montrent que la synonymie de *point* avec *degré* est partielle : comparés dans la structure de SP à *un N (de N) X*, ils n'ont pas la même distribution. Si *degré* s'accompagne toujours 1) d'un nom sans détermination représentant le domaine de l'échelle (par sa syncatégorématicité) et 2) d'un adjectif objectif qui fixe le degré en question à un endroit précis sur cette échelle (par sa non-prédicativité), *point* accepte d'entrer dans une construction sans complément de nom et n'est pas modifié par un adjectif objectif, mais subjectif. Cette différence provient du fait que *point* possède, au moins dans les syntagmes AUPX, non pas le sème neutre du *degré* mais celui du *haut degré*.¹³ Formellement, cet emploi de *point* n'a d'existence que dans le SP en *à*, contrairement au nom *degré* qui peut assumer plusieurs fonctions grammaticales comme noyau d'un SN¹⁴ :

- (34) a. Dans de nombreux cas, la synthèse de ces deux paramètres permet de déterminer un certain (*degré*, **point*) de confiance. (Objet direct)
b. Chaque membre souffre d'un certain (*degré*, **point*) de détresse. (Comp. Prép.)

Évoquer une synonymie avec *degré* est donc impropre.

3.2.6 Relation avec AQP

Le corpus comporte très peu d'exemples d'AQP avec complément de nom, donc comparables aux syntagmes incluant *degré*. Ils figurent intégralement ci-après :

- (35) C'était assez pour apercevoir à *quel point de démoralisation* le régime était arrivé. (C. de Gaulle)
Il sait *jusqu'à quel point de dégradation* la facilité, la lâcheté peuvent conduire un incapable. (P. Eluard)
(...) je n'ai plus voulu savoir à *quel point de dégradation* j'en suis. (H. Guibert)

En (35), les prédicats principaux introduisant la subordonnée en AQP avec complément de nom sont des verbes de connaissance. Notons que les subordonnées sont munies d'une certaine factivité : l'énonciation des phrases concernées présuppose la subordonnée, et même si le contenu de la détermination du nom *point* n'est pas explicite en raison de la présence de *quel*, l'intensité ou le haut degré est déductible par le seul fait de l'utilisation de la séquence à ... *point de N*, pour des raisons déjà présentées.

4. Adverbiaux à un point (Adj/Rel)

L'emploi absolu (*i.e.* sans complément de nom) du nom *point*, où le nom *degré* est exclu, a été illustré dans la complémentation verbale. Ce syntagme est maintenant examiné en fonction adverbiale, soit dans la majorité de ses emplois. La distribution recoupe partiellement celle observée en 3.2.4 : d'une part, des syntagmes AUPX avec, pour *X*, des modificateurs adjectivaux subjectifs, y compris les relatives, et de l'autre, des expressions corrélatives consécutives¹⁵, où lesdits modificateurs sont remplacés par *tel* ou *omis*.

4.1 Adverbiaux à un point (Adj/Rel)

4.1.1 Adjectifs subjectifs

- (36) (...) quoiqu'ils traînaient leurs mots à *un point extraordinaire*. (J. Malaurie), Je ressentais, à *un point culminant*, cette paix (...). (A. Duperey), (...) isolée à *un point difficilement supportable* même pour elle qui vit dans la solitude, (...). (M. Ndiaye), Ça m'énervait à *un point dingue*. (A. Grimm), Elle possède à *un point éminent* ce qui est si rare et que dans la Chine ancienne on nommait la vertu d'humanité. (C. Juliet)

Dans leur très grande majorité, ces adjectifs, qui ont un sens superlatif, acceptent mal une gradation et expriment plutôt une appréciation subjective sur le haut degré qu'atteignent le procès ou la propriété décrits par le prédicat principal.¹⁶ En voici une liste :

- (37) à un point (*burlesque, écœurant, extravagant, extrême, fou, inconcevable, incroyable, inexprimable, infini, inimaginable, pas croyable, phénoménal, (presque) surhumain, rare, saisissant, (très) frappant, troublant, ridicule, stupéfiant*)

4.1.2 Relatives

Dans le paradigme de modifieurs, une relative peut apparaître à la place d'un adjectif subjectif. Pour des raisons d'espace, nous citons simplement des syntagmes AUPX :

- (38) à un point *qu'on n'imaginait guère* (D. Arban)
à un point *qu'on ne peut même pas imaginer* (H. de Monferrand)
à un point *que je ne puis exprimer* (F. Chandernagor)
à un point *que je ne saurais dire*. (C. Juliet)

De façon régulière, les relatives décrivent l'impossibilité de savoir, d'imaginer ou d'exprimer, dénotée par la négation portant directement sur des verbes épistémiques (*savoir, imaginer*) ou des *verba dicendi* (*exprimer, dire*), ou indirectement sur des (semi-)auxiliaires exprimant une capacité (*pouvoir, savoir*). Ce qui est impossible à saisir ou à exprimer, c'est le (très haut) degré atteint par le procès ou la qualité. Les relatives servent en quelque sorte à noter un étonnement subjectif¹⁷ portant sur le haut degré. Comme cela a été observé, les modifieurs adjectivaux sélectionnés par (*à*) *un point* expriment une appréciation subjective : le contenu des relatives en (38) explicite tout à fait ce qu'on entend par *subjectif*; quand la morphologie le permet, il peut même s'établir une correspondance entre relative et adjectif comme ci-dessus :

- (39) à un point (*inimaginable, inexprimable, indicible...*)

Avec les relatives en *que*, les adjectifs correspondants prennent la forme *-able/-ible* et la négation sur les verbes celle du préfixe *in-* ou de l'expression analytique *pas...-able*, soit respectivement *incroyable* et *pas croyable* (= *qu'on ne peut pas croire*).

Cependant, si une relative en *que* suppose que l'antécédent assume syntaxiquement la fonction d'objet direct du verbe de la relative, en revanche, les verbes *imaginer, exprimer, dire* de (38) ne peuvent pas prendre comme complément un SN avec *point*, puisqu'il ne peut pas constituer la tête d'un SN :

- (40) * On (n'imagine guère, ne saurait dire, n'exprime pas) *un point auquel elle souffre*

Ce décalage est également observable avec des relatives en *qui*¹⁸ et *dont*, dont les prédicats sont plus complexes, n'ayant pas d'équivalent adjectival immédiat :

- (41) à un point *dont je n'avais aucune idée* (J. Roubaud), à un point *qui dépassait les limites de mon vocabulaire* (P. Mac Orlan), à un point *qui est devenu depuis longtemps néfaste* (M. Tournier), à un point *qui me laisse craindre le pire* (F. Dorin), à un point *qui serre le cœur* (M. Bataille)

Comme c'était le cas de la relative en *que*, les prédicats dans les relatives ne se construisent pas avec un SN comportant *point* comme argument :

- (42) *n'avoir aucune idée d'un point auquel... / * *Un point auquel...* dépassait les limites de mon vocabulaire ...

4.1.3 Résumé

On peut établir ainsi des relations d'équivalence fonctionnelle entre relative et adjectif en tant que modifieur de la séquence *à un point*, et ce, de la séquence entière car, comme nous l'avons maintes fois observé, *point* en tant que tel ne peut pas fonctionner comme antécédent de ces relatives puisqu'il n'a pas le statut autonome de nom dans les SP *à un point X*. Il s'agit donc d'un syntagme figé¹⁹ où la préposition, le nom et le constituant discontinu déterminant-modifieur (*un...X*) sont étroitement liés, avec une relative liberté morphosyntaxique puisque *X* peut être soit un adjectif, soit une relative.²⁰ Autrement dit, c'est une unité constructionnelle. Les deux réalisations formelles de *X* ont un fondement sémantique commun : *X* exprime l'appréciation subjective du haut degré, soit par l'impossibilité de connaître, exprimer ou imaginer justement ce haut degré (à un point *que je ne peux pas imaginer* = *inimaginable*), soit par les prédicats adjectivaux qui qualifient directement le haut degré comme tel (*extravagant*).

4.2 Adverbiaux à un point (!/...)

La structure de base observée pour les syntagmes adverbiaux de forme AUPX comporte par défaut un composant qui exprime une appréciation subjective du haut degré. La présence dans la construction de ce modifieur (même s'il n'est pas explicité) est illustrée par les observations qui vont suivre sur la séquence absolue *à un point* et la séquence *à un tel point* ; elles s'ajoutent aux constats présentés en 3.2.4, à propos d'AUPX argument verbal. Comme l'indiquent les points d'exclamation et de suspension dans le titre de cette sous-section, sans modifieurs explicites, ces adverbiaux nécessitent une intonation particulière qui rendrait la phrase exclamative ; en l'absence d'exclamation, des points de suspension impliquent une subordonnée consécutive. Ces expressions constituent une transition avec les consécutives.

Voici des exemples de l'emploi absolu dans le corpus :

- (43) Ça m'énerve *à un point !* (A. Grimm), Car en allemand, je m'emmerdais, je me faisais chier *à un point ! (ibid.)*, (...) une sacrée toison, blond vénitien, on dirait, roux très pâle, presque cendré, et menue *à un point !* (A.-M. Garat), Car Jésus était terriblement « tombé » - désuet *à un point !* (F. Chandernagor)

Ils illustrent clairement le cas d'une exclamative avec un accent d'emphase sur le syntagme *à un point* en fin de phrase, tout à fait comparable à l'exemple (33) du complément verbal. Berthelon (1955) parle de « formule » à propos de *à un point !*²¹ dans un exemple comme (44a), où il constitue un énoncé indépendant, et de cas

« intermédiaire », à propos d'un exemple comme (44b). Il est remarquable qu'un exemple avec *à un point* sans intonation (44c) soit agrammatical :

- (44) a. Vous êtes satisfaits ? – À un point, à un point !...
- b. ça m'embête à un point, tu peux pas savoir.
- c. * Vous êtes satisfaits à un point.

Il a déjà été observé que le paradigme de modificateurs de la séquence *à un point X* est sémantiquement typé : ils expriment le haut degré directement (*extrême*, par exemple) ou indirectement, ce haut degré étant insaisissable (*que tu ne peux pas imaginer*, *inimaginable*, etc.). S'ils n'apparaissent pas à la surface, ils n'en restent pas moins implicites : c'est un moyen stylistique d'intensification par suspension (*apostopèse hyperbolique* selon Lombard (1930)). La suspension va de pair avec l'accentuation du syntagme, donnant un aspect exclamatif à la phrase entière. Et le point d'exclamation peut être remplacé par les points de suspension :

- (45) – vous autres, femmes, vous êtes toutes pareilles, injustes ! Injustes *à un point*...
(J.-P. Chabrol)

Ces points de suspension ont-ils la même valeur exclamative que le point d'exclamation ? L'exemple (45) montre que l'énoncé précédant celui qui comporte *à un point*... est déjà une exclamative avec le même prédicat (*injustes*). S'il n'est pas impossible de voir en *Injustes à un point*... une répétition renforcée de l'exclamative précédente, il n'est pas exclu d'y voir une suspension de la consécutive. Cette interprétation ne sera pas traitée ici car nous avons laissé de côté les consécutives en général.

La distinction entre exclamation par suspension et suspension d'une consécutive est parfois délicate et les données de parataxe montrent que les deux possibilités coexistent si le contexte le permet :

- (46) a. Excédée *à un point*. Je raccroche, (...). (Angot, C.) (cf. Je suis excédée *à un point*, que je raccroche)
- b. (...) louer ou vendre, cela m'est égal, totalement, *à un point*, vous ne sauriez l'imaginer. (Lagarce, J.-L.) (cf. Cela m'est égal, totalement, *à un point que vous ne sauriez imaginer*.)

L'exemple (46a) illustre un cas de parataxe où les deux membres peuvent être reliés par une relation consécutive. L'exemple (46b) illustre un cas apparenté à ce que Berthelon (1955) a qualifié de cas intermédiaire (cf. 44b) : contrairement à ce dernier, le premier membre est repris par le pronom neutre *le*, objet de l'impossibilité épistémique (*ne pas savoir imaginer*). Le second membre illustre précisément le type de phrase déjà observé à l'intérieur de la relative qui qualifie *à un point* (cf. 4.1.2). Nous pouvons en effet reconstruire une version avec relative.

5. Conclusion : à quel point et à un point X

Il est temps de répondre rapidement aux interrogations initiales et d'indiquer des pistes de recherche pour une étude ultérieure des exclamatives en AQP. Cette étude s'est attachée à mettre en évidence le statut particulier d'un SP indéfini AUPX, dont la nature étroite avec AQP a été établie.

La série indéfinie *à un point X* impose une contrainte très forte sur le paradigme des modificateurs, adjectifs ou relatives exprimant un haut degré de façon directe ou indirecte : par une relative copulative dont l'attribut est un adjectif intensif décrivant un haut degré (*qui*

est) extravagant), ou par une relative décrivant l'impossibilité cognitive (*qu'on n'imaginait guère*) ou expressive (*que je ne peux pas imaginer, dire*), en relation morphologique avec un adjectif (*inimaginable, indicible*) (cf. 47b).

De surcroît, si ces modificateurs n'apparaissent pas à la surface, ils restent interprétables : leur absence doit être suppléée par un accent emphatique qui donne une valeur exclamative à la phrase (cf. 47c = 47d). L'inhérence de l'appréciation subjective au modificateur est vraie tant pour les adverbiaux que pour les compléments verbaux. Ces caractéristiques expliquent les questions initiales. Pourquoi la séquence à *quel point (de ø N)* ne fonctionne-t-elle pas bien comme élément interrogatif, que ce soit dans une phrase principale (directe) ou dans une subordonnée (indirecte) ? La réponse à cette première question est simple : le domaine du « parcours » de *quel* étant le paradigme de modificateur subjectif qui vient d'être décrit, il est très limité et ces modificateurs ne peuvent pas constituer des réponses adéquates. La question concernant la réticence ressentie devant une exclamative directe en AQP s'expliquerait, quant à elle, par la complémentarité de distribution : la séquence indéfinie à *un point (!)* servant à exprimer une exclamation directe, il est inutile d'avoir recours à l'élément *quel* pour réaliser une exclamative directe.

Le domaine d'occurrence du syntagme AQP est limité à celui de l'exclamative indirecte et on constate une concurrence avec l'indéfini AUPX. Les prédicats principaux qui introduisent la subordonnée en à *quel point* sont typés : ce sont, dans beaucoup de cas, ceux qui décrivent l'impossibilité de *connaître, dire, savoir, imaginer*, etc. : précisément ceux qui se retrouvent comme prédicat d'une relative en position *X* de l'indéfini AUPX, relative dont le statut est très proche d'une phrase indépendante (cf. 47a) :

- (47) a. (C'est inimaginable, tu ne peux pas imaginer) à quel point ce problème est difficile.
b. Ce problème est difficile à un point (inimaginable, que tu ne peux pas imaginer).
c. Ce problème est difficile à un point !
d. Ce problème est difficile à un point !, (c'est inimaginable, tu ne peux pas (l')imaginer)

Si nous accordons à la phrase (47c) le statut d'exclamative directe gardant l'interprétation de (47b) ou (47d), ces deux dernières devraient l'avoir également. Et si les exemples (47b-d) sont à considérer comme une exclamative directe, de par leur statut syntaxique indépendant, cette exclamative indépendante s'accompagne néanmoins obligatoirement d'un composant « appréciation subjective ». La différence entre celles-ci et l'exclamative dite indirecte (47a) est donc purement formelle : AQP est une variante subordonnée de AUPX due à la formulation qui confère à ce composant épistémique le statut de phrase principale. L'inhérence de l'appréciation subjective du haut degré aux exclamatives proposée par Michaelis & Lambrecht (1996a) se vérifie, mais l'hypothèse présuppositionnelle proposée par les mêmes auteurs n'est pas vérifiée avec AQP : AUPX ne correspond pas à un syntagme indéfini présupposé lors de l'emploi de AQP, au contraire, ces syntagmes sont des variantes formelles l'un de l'autre. Dans une étude à venir, les relations entre exclamatives en AQP et celles en AUPX seront explorées sur la base des descriptions détaillées d'AUPX présentées ici. Le terrain est maintenant suffisamment débroussaillé.

Références

- Berthelon, C. (1955). *L'expression du haut degré en français contemporain*. Berne : Édition A. Francke.
Borillo, A. (1998). *L'espace et son expression en français*. Gap/Paris : Ophrys.

- Hybertie, C. (1996). *La conséquence en français*. Gap/Paris : Ophrys.
- Gross, M. (1977). *Grammaire transformationnelle du français 2 – syntaxe du nom*. Paris : Larousse.
- Gross, M. (1986). *Grammaire transformationnelle du français 3 – syntaxe de l’adverbe*. Paris : ASSTRIL.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- Le Bidois, G. & Le Bidois, R. (1967). *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*. Paris : Éditions Picard.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Le Grand Robert de la langue française* (deuxième édition dirigée par A. Rey, 2001). Paris : Dictionnaires le Robert.
- Littré, E. (1965). *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Gallimard/Hachette.
- Lombard, A. (1930). *Les constructions nominales dans le français moderne : étude syntaxique et stylistique*. Uppsala/Stockholm : Almqvist & Wiksells.
- Michaelis, L. A. & Lambrecht, K. (1996a). Toward a construction-based theory of language function: The case of nominal extraposition. *Language*, 72, 215-247.
- Michaelis, L. A. & Lambrecht, K. (1996b). The exclamative sentence type in English. In A. Goldberg (ed.), *Conceptual structure, discourse and language*, Stanford : CSLI Publications, 375-390.
- Michaelis, L. A. & Lambrecht, K. (1998). Sentence accent in information questions: Default and projection. *Linguistics and Philosophy*, 21, 477-544.
- Michaelis, L. A. (2001). Exclamative constructions. In M. Haspelmath, et al. (eds.), *Language Universals and Language Typology: An International Handbook*, Berlin : Walter de Gruyter, 1038-1050.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l’interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris : Éditions du Seuil.
- Molinier, C. & Lévrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*. Genève-Paris : Droz.
- Muller, C. (1996). *La subordination en français : le schème corrélatif*. Paris : Armand Colin.
- Romero, C. (2004). Les adjectifs intensifs. In J. François (éd.), *L’adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 449-462.
- Trésor de la langue française* (tome 13^{ème}, sous la direction de B. Quemada). Paris : CNRS/Gallimard.

* Auteur correspondant : takuya.nakamura@u-pem.fr

** Nous remercions G. Kleiber, C. Muller, D. Leeman, J. Radimsky, A. Borillo et B. Lamiroy qui ont bien voulu relire notre article, ainsi que les deux relecteurs anonymes. Les jugements d’acceptabilité sont variables selon nos relecteurs en raison de la nature polysémique du nom *point*.

¹ Notre corpus comporte tous les textes de la base de données Frantext postérieurs à l’année 1950. Pour citer un exemple, nous indiquons le nom de l’auteur. La provenance est indiquée si un exemple cité ne relève pas de Frantext. Un exemple sans indication est forgé par nous-mêmes.

² Si des locuteurs acceptent ces questions, cela peut être dû à la présence du verbe *aimer* : il suffit de penser à l’oracle de la marguerite (*Je t’aime un peu, beaucoup, à la folie*). Il est ancré dans la convention que l’amour est gradable, d’où la facilité d’interpréter à *quel point* comme à *quel degré*. Il suffit que le prédicat soit autre qu’*aimer* pour que l’inacceptabilité soit plus nette : par exemple, **Je me demande à quel point la viande est cuite*. Vu la gradabilité de ce prédicat (*bien cuite, peu cuite, cuite à point* (!)), il est étonnant que cette question passe mal. Il faudrait utiliser *comment* : *Je me demande comment la viande est cuite*.

³ Nous ne remettons pas en question, par ailleurs, l’analyse de l’élément *quel* donnée par Muller (1996) : c’est seulement le choix (malheureux) des exemples que nous discutons. Muller (communication personnelle) maintient ses acceptabilités sur (4) et (6), ce qui suggère que les emplois du nom *point* peuvent présenter une fluctuation selon les locuteurs. Nous ne pouvons pas aborder l’aspect variationnel du nom *point* dans cette étude.

⁴ Les interrogatives directes sont néanmoins d'acceptabilité moindre que les indirectes. Nous argumentons seulement sur celles-ci.

⁵ « Dans le syntagme stéréotypé à *quel point, quel* modifie le substantif *point* pris au sens de 'degré', qui comporte déjà l'idée d'intensité ; fonctionnellement allégé, *quel* donne à la locution affective une valeur notionnelle équivalente à l'affirmatif *un très haut degré*. », (Berthelon 1955 : 20). Le soulignement est de nous.

⁶ Gross (1977) classe *un certain* dans la catégorie *Dadj* (déterminant adjectival).

⁷ *Tel* en combinaison avec *degré* peut-il cacher deux paradigmes (objectif et subjectif) d'adjectifs ? La recherche sur l'internet permet de trouver une séquence comme *des hommes élevés à un tel haut degré de dignité* dans un ouvrage publié en 1806. Si *tel* et *haut* sont compatibles, on peut supposer que *tel* ici représente seulement le paradigme du type *très remarquable*. Mais aucune conclusion convaincante ne peut être tirée à ce stade de l'analyse.

⁸ Ces adjectifs sont souvent en relation dérivationnelle avec les adverbes de manière quantifieurs intensifs (Molinier & Lévrier 2000 : chap. VII), par exemple, *remarquable/remarquablement, spectaculaire/spectaculairement*.

⁹ Mais il faut souligner que ce nom n'a pas d'autonomie pour fonctionner comme noyau d'un SN : cette unité sémantique (*le haut degré (de qc)*) n'apparaît que dans le cadre d'un syntagme prépositionnel adverbial ou comme argument du verbe. C'est une des raisons qui justifient la reconnaissance du statut constructionnel à l'ensemble AUPX.

¹⁰ Il faut une précaution supplémentaire pour pouvoir affirmer cela : le contexte est doublement biaisé par le prédicat impliquant l'atteinte d'un niveau (*arriver*) et par le nom constituant une échelle qui désigne lui-même un haut degré (*perfection*). Il faut une étude approfondie sur ce sujet.

¹¹ Lombard (1930 : 112-113), à propos des expressions du type *Ça a une importance !, Ils ont une allure...une carrure...*, etc., constate : « L'article indéfini, indice d'une espèce particulière, fait supposer l'épithète qui ferait connaître cette espèce : *une importance capitale, une allure extraordinaire*, par exemple ; arrivée au substantif, la voix monte à un ton assez élevé qui, également, semble promettre la suite du discours ; le sujet parlant s'arrête – rien que pour un instant, croit celui qui l'écoute –, semble chercher l'épithète adéquate, mais n'en trouvant pas, ou feignant de ne connaître dans la langue aucun superlatif assez fort, il coupe l'expression de sa pensée, et la phrase, interrompue sur le ton élevé, demeure suspendu. ». Il s'agit d'une « aposiopèse hyperbolique » (p. 182).

¹² Voir Berthelon (1955 : chap. 6) sur les types *Ça a une importance ! / C'est d'une importance !*, ou Le Goffic (1993 : § 59), qui décrit un article indéfini sur un nom non dénombrable constituant une exclamation totale (*Il a une patience !*).

¹³ Les descriptions lexicographiques donnent pour acception du nom *point* simplement le nom *degré*. Cela ne correspond pas au nom *point* se trouvant dans les syntagmes AUPX et AQP où il acquiert le sens de *haut degré*. Il faudrait revoir ces descriptions lexicographiques. Citons parmi les dictionnaires qui donnent l'acception de *degré* pour le nom *point* et regroupent les emplois prépositionnels que nous étudions : *Littré (point 1, 43° Degré, période), Trésor de la langue française (point 1, IV. État à un moment donné, d'une chose qui change ; degré dans une évolution. A. 2. Dans des loc. adv. introd. par à, assimilables à un adv. De quantité, d'intensité.), Le Grand Robert de la langue française (point 1, II Par métaphore, fig. Degré d'une qualité ; état, à un moment donné, d'une chose qui change.)*. Les grammairiens mentionnent également cette acception, par exemple Le Bidois & Le Bidois (1967 : §1521) « Ce substantif [=point], ayant parmi ses nombreux sens celui de degré, entre tout naturellement... ».

¹⁴ L'impossibilité de former un SN sur *point* exclut de poser une question de la forme *Quel est SN ?*, qui existe parallèlement à une question en *Prép quel N* (cf. Muller 1996). Voici le paradigme canonique :

- (i) À quel moment est-il intervenu ?
- (ii) Quel est le moment où il est intervenu ?

Dans le cadre de cette étude, le nom *point* exclut naturellement non seulement la question du type (i), mais aussi celle du type (ii) :

- (iii) *À quel point l'aime-t-il ?
- (iv) *Quel est le point auquel/où il l'aime ?

¹⁵ Nous laissons la description des consécutives pour une étude à venir.

¹⁶ On pourrait les appeler, suivant Romero (2004), adjectifs « intensifs ». Nous maintenons, également, l'étiquette « subjectif », qu'on oppose à « objectif ».

¹⁷ Selon la théorie de Michaelis & Lambrecht, l'expression d'un étonnement devant un haut degré est un ingrédient pragmatique essentiel d'une exclamation portant sur le degré. Nous retrouvons la même valeur ci-après.

¹⁸ Certains prédicats des relatives en *qui* peuvent correspondre à des adjectifs en *-ant* :

(i) qui me frappe = frappant, qui m'écœure = écœurant, etc.

Ou bien, ce sont directement des adjectifs qui apparaissent comme attributs :

(ii) qui est ridicule = ridicule, qui est burlesque = burlesque, etc.

¹⁹ Dans Gross (1986) qui a classé les adverbiaux figés de la forme *Prép Dét N* dans le cadre du lexique-grammaire, les syntagmes AUPX (ou leurs variantes) sont répertoriés dans deux classes : PAC (adjectif préposé au nom) et PCA (adjectif postposé au nom). Dans la classe PAC, figurent *au dernier point* et *au plus haut point*, non mentionnés dans cette étude, mais qui indiquent clairement que le nom *point* dans ces syntagmes est un élément de polarité (**au premier point*, **au plus bas point*). Dans la classe PCA, à part les exemples avec les relatives dont le prédicat est *en être*, figurent des exemples avec des adjectifs, tels que *à un point (exagéré, extraordinaire, incroyable)*. Il faut ajouter que les mêmes listes comportent des syntagmes avec *degré* : en PAC, *au (dernier, premier, second) degré* ; en PCA, *à un degré (extraordinaire, moindre)*. L'examen du corpus présenté ici montre la justesse de la classification de Gross mais aussi son insuffisance : il s'est avéré que le paradigme d'adjectifs en AUPX est plus large, qu'un lien étroit existe entre AUPX et AQP, que les adjectifs en AUPX sont en distribution complémentaire avec une forte intonation et que les syntagmes avec *degré* montrent plus de liberté combinatoire qu'AUPX, et sont donc « moins figés ».

²⁰ Le constituant discontinu *un...X* peut être considéré comme une variante d'autres déterminants, par exemple, le démonstratif *ce* (*à ce point ! = à un point X !*).

²¹ « La formule *à un point !* (cf. ch. 2, *à quel point !*) exprime de la manière la plus directe l'idée du degré – trop élevé pour être explicité ; elle fait subir une double intensification au terme dont elle est le complément. », (Berthelon 1955 : 55).